

Halte aux mensonges du FLN : le 17 octobre 1961, l'armée française n'a tué personne !



L'émission « **Décolonisations – du sang et des larmes** » sur la 2, mardi soir, n'a pas manqué de signaler ce « mensonge d'État » que fut le 17 octobre 1961 : un rassemblement pacifique du FLN, interdit par la préfecture, après quelques mois où 80 policiers avaient été assassinés, et 4 000 musulmans exécutés, au cours des affrontements sanguinaires entre MNA et FLN.

Et, pour faire bonne mesure, offert la parole à Zorah Drif, cette criminelle qui avait posé, entre autres, une bombe au « Milk-Bar, rue d'Isly, à Alger, massacrant et mutilant femmes et enfants. Bien entendu, elle n'a exprimé aucun regret, dans un excellent français, enseigné par la « colonisation ».

Chaque année, depuis plus d'un demi-siècle, le 17 octobre 1961 revient à la « Une » de l'actualité pour dénoncer les « soi-disant » 200 à 300 victimes (on n'est pas à quelques dizaines

près) de la "terrible" répression policière, suite à la manifestation « pacifique » du FLN (interdite par le préfet), qui, rappelons-le, était tout de même l'ennemi en guerre contre la France à cette époque.

Le 18 octobre 1961, lendemain des manifestations, bilan affiché par Maurice Legay, directeur général de la police parisienne : 3 morts.

Les conclusions du rapport officiel de la commission d'enquête, réclamé par le Premier ministre Lionel Jospin et le ministre de l'Intérieur Jean-Pierre Chevènement, concernant les événements du 17 octobre 1961, et qui leur a été remis en 1998, viennent confirmer mes affirmations (sur le quotidien parisien L'Aurore) sur le nombre de victimes comptabilisé au cours des journées des 17 à 20 octobre 1961.

Cette commission, dénommée « La mission » » était composée de :

- M. Dieudonné Mandelkern, président de section au Conseil d'État
- M. André Wiehn, inspecteur général de l'Administration
- Mme Mireille Jean, conservateur aux Archives nationales
- M. Werner Gagneron, inspecteur de l'Administration.

Elle a examiné scrupuleusement les :

- Archives de la préfecture de police
- Archives du ministère de l'Intérieur
- Archives de l'Institut médico-légal
- Dossiers d'enquête de la police judiciaire
- Graphique des entrées de corps « NA » (Nord-Africain) de septembre à fin octobre 1961.

Pour l'ensemble de l'année 1961, 474 dossiers d'enquête pour homicides ont été dénombrés.

275 se rapportaient à des victimes FMA (Français musulmans d'Algérie) tués par arme blanche, arme à feu, strangulation ou noyade. Pour la plupart par règlements de compte entre les mouvements indépendantistes algériens FLN et MNA.

79 des victimes appartenant aux forces de l'ordre (qui avaient bien des raisons légitimes de procéder à une « ratonnade » ce jour-là).

120 des victimes autres que FMA ou forces de l'ordre.

Entre le mois de septembre et le 6 octobre 1961, 90 morts ont été dénombrés, dont 10 dans la seule journée du 3 octobre et 50 cadavres par noyade ont été découverts dans la Seine, la Marne ou les canaux, **donc bien avant le 17 octobre**.

En ce qui concerne plus particulièrement la manifestation interdite du 17 octobre, le nombre de manifestants était estimé entre 20 et 25 000. Encadrés par des groupes de choc armés. Les instructions du FLN menaçaient de mort les Français musulmans algériens qui n'obéissaient pas aux consignes.

11 358 ont été interpellés.

2 299 ont été transportés de métropole vers l'Algérie après le 17 octobre 1961.

Le ministre de l'Intérieur, lors de la séance du 31 octobre 1961, a fait part aux sénateurs du bilan de 7 morts et 136 blessés hospitalisés entre le 17 et le 20 octobre 1961 :

****Le 17 octobre 1961 j'étais journaliste d'investigation et chroniqueur judiciaire du quotidien «L'Aurore » et j'ai enquêté dès le lendemain auprès de la morgue et des services hospitaliers, également auprès des établissements et des riverains qui longeaient la Seine.**

J'ai accompagné le colonel Raymond Montaner, commandant de la Force auxiliaire des harkis de Paris, dont le rôle principal était la protection des Algériens de la région parisienne contre les exactions du FLN, qui a enquêté en compagnie de ses deux adjoints le capitaine de Roujoux et le lieutenant Champsavin et voici le résultat absolument vérifiable de ses conclusions :

Il n'y eut cette nuit du 17 octobre aucune intervention anormale des pompiers parisiens, ni de police secours, ni de la Croix-Rouge, ni d'aucun service d'ambulance.

– Aucun service d'urgence des hôpitaux de Paris et de la banlieue n'a reçu un afflux anormal de blessés

– 2 300 blessés en une seule nuit, cela laisse pourtant des traces, non ? Toutes les urgences et même les cliniques privées auraient dû être totalement débordées. Où sont donc passés ces 2 300 blessés ? Disparus comme par magie ! Il paraîtrait qu'ils auraient été jetés dans la Seine en même temps que les 300 morts !

L'enquête auprès des barrages en aval de Paris n'a révélé aucune découverte de noyés. Pourtant 300 corps ne se dissolvent pas dans l'eau de la Seine. Les berges sur des kilomètres auraient dû être parsemées de cadavres mais aucun riverain n'en a signalé !

Peut-on d'un coup de baguette magique escamoter 300 cadavres ?

Si l'on conteste ces chiffres, que l'on nous donne les noms des 300 morts, et si 2 300 blessés sont passés par les services hospitaliers, les traces existent, qu'on nous les communique.

Alors Messieurs nos gouvernants, Messieurs les sénateurs, parlementaires, Français et Algériens, voici la liste officielle des cadavres « non identifiés » reçus à l'Institut médico-légal entre le 18 et le 21 octobre 1961 :

– Le 17 octobre 1961, alors que se déroulait dans Paris un soi-disant massacre, l'Institut médico-légal (la morgue), n'a enregistré aucune entrée de corps de « NA » (NA= Nord-Africain dans la terminologie de l'époque) ;

– Le 17 octobre 1961, de 19 h 30 à 23 heures, il n'y eut qu'une seule victime dans le périmètre de la manifestation, un Français nommé Guy Chevallier, tué vers 21 h devant le cinéma REX, crâne fracassé. Par qui ?

– En dehors du périmètre de la manifestation, « seuls » 2 morts furent dénombrés, Abdelkader Déroues, tué par balle et retrouvé à Puteaux et Lamara Achenoune, tué par balle et étranglé, gisant dans une camionnette, également à Puteaux. Rien ne permet de dire qu'ils furent tués par les forces de l'ordre, puisque la manifestation ne se déroulait pas à Puteaux ;

– Le 18 octobre, à 4 heures du matin, le bilan était donc de 3 morts. Nous sommes donc loin des 200 à 300 morts.

Mais, nous dit-on, les cadavres ont été déposés à la morgue les jours suivants.

C'est absolument faux !

**Les archives de l'Institut médico-légal de Paris affirment qu'entre le 18 et le 21 octobre, 4 cadavres de « NA » seulement furent admis à la morgue :

– Le 18 octobre, Achour Belkacem tué par un policier invoquant la légitime défense et Abdelkader Benhamar mort dans un accident de la circulation à Colombes

– Le 20 octobre, Amar Malek tué par balles par un gendarme

– Le 21 octobre Ramdane Mehani, mort dans des circonstances inconnues.

Mais ceux qui nous gouvernent sont sans doute persuadés que

les médecins légistes et les fonctionnaires d'État ont été « payés » ou ont subi des pressions afin de « dissimuler » ces 200 à 300 cadavres... et que depuis plus de cinquante ans ils se taisent !!

Ces archives inscrivant les « entrées de corps « NA » (Nord-Africains) par jour nous apprennent également que pour tout le mois d'octobre 1961, les 90 corps enregistrés par l'Institut médico-légal étaient, pour la plupart, des victimes du FLN.

Et que pour la totalité de l'année 1961, 308 cadavres de « NA » sont passés par l'IML, la plupart exécutés par le FLN dans sa guerre contre les Messalistes.

Sur ces 308 cadavres de « NA », 34 retrouvés dans la Seine ou la Marne notamment étaient des harkis, des partisans de la France, ou des membres du MNA, une des méthodes d'assassinat du FLN consistant à noyer ses opposants.

Et surtout, ce sont ces mêmes « assassins » du FLN qui étaient les organisateurs de cette manifestation « pacifique ».

Ces chiffres cités dans mes livres et mes articles n'ont jamais été contestés.

On vous trompe, on nous trompe, on les trompe, on ment à la France et aux Français et, forcément, on ment aussi aux Algériens qui ne demandent qu'à croire les informations volontairement erronées qu'ils reçoivent.

STOP ! À présent ça suffit. Il est temps d'accepter la vérité, toute la vérité, sur ce prétendu massacre « inventé » de toute pièce par le Parti communiste français, complice du FLN, après la parution du livre « La bataille de Paris », édité en 1991 et œuvre de l'écrivain Jean-Luc Einaudi, rédacteur à « L'Humanité rouge » et membre influent du PCF, qui n'avait que dix ans en octobre 1961.

Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier ministre, vous êtes, je le pense, des hommes sincères. Votre ministre de l'Intérieur possède tous les documents officiels concernant la manifestation interdite du 17 octobre 1961.

Ne pensez-vous pas que votre devoir est de tenir informés les parlementaires, les sénateurs et, bien sûr, les Français, sur le nombre véritable de victimes lors de cette manifestation de 1961 ? Et, par la même occasion, que les Algériens en prennent connaissance !

Manuel Gomez